



# SYNDICAT CGT de POINT P MBM

19 place St Sernin 31070 TOULOUSE Cedex 7

Courriel : [contact@cgtpointpmbm.fr](mailto:contact@cgtpointpmbm.fr) Site : [www.cgtpointpmbm.fr](http://www.cgtpointpmbm.fr)

Emma 06 08 82 67 58 – Valérie 06 50 54 78 37 – Yannick 06 73 35 80 57

## BILAN NEGOCIATIONS SALAIRES/INTERESSEMENT

**Principales revendications exprimées par la délégation CGT pour 2021 et évaluation de ces propositions par la direction en pourcentage de la masse salariale :**

- **Augmentation de salaire** de 60€ pour les salaires bruts de base  $\leq$  à 1800€ et 40€ pour les salaires  $>$  à 1800€ : estimation des 2 mesures à moins de 2% de la Masse Salariale.
- **Prime de fin d'année** d'un montant de 200€ : estimé à 0,7% de la MS.
- Un **chèque-déjeuner** par jour travaillé d'une valeur de 9,20€ avec participation employeur de 60% : Estimé à 2,5% de la MS.
- Proposition CGT d'une **étape de 4 chèques supplémentaires pour 2021** base valeur 2020 : estimé à 0,53% de la MS.
- Tranche supplémentaire de **prime d'ancienneté à 18 ans.**
- **Primes médailles du travail** : 25€ par année d'ancienneté, comme SGDBF : estimé à 0,4% de la MS.
- **Revalorisation de l'indemnité panier** à 10€ : estimé à 0,048% de la MS.
- **Revalorisation de prime salissure** à 12€ (8€ depuis 2010) : estimé à 0,056% de la MS.
- **Prime pour les magasiniers et les caristes.**

### BILAN DES NEGOCIATIONS SUITE A LA DERNIERE REUNION DU 21/01/21

- **Salaire minimum d'embauche à 1600€** (27 personnes concernées en 2020).
- **Salaire minimum après 3 ans d'ancienneté à 1650€.** Cela devrait toucher 15 personnes en 2021, 20€ minimum. Enveloppe de 0,015% de la MS.
- **Augmentation des salaires bruts de base  $\leq$  à 1750 €** : 70% des 207 salarié(e)s éligibles devraient bénéficier de cette mesure, 20€ minimum. Enveloppe de 0,15% de la MS.
- **Augmentation des salaires bruts de base  $>$  à 1750 €** : 691 salariés concerné(e)s. Mesure totalement individualisée. Enveloppe de 0,71% de la MS.
- **Promotions / égalité** : 0,25% de la MS.
- **2 chèques-déjeuner de plus par mois** pour environ 900 salarié(e)s : enveloppe de 0,28% de la MS. Pouvoir d'achat annuel supplémentaire par personne : 6,90€ x 11 mois = 75,90€.
- **Revalorisation prime salissure** à 9€ pour environ 300 personnes. Estimé à 0,02% de la MS.
- **Revalorisation indemnité panier** à 9,60€ pour 70 personnes. Estimé à 0,026% de la MS.
- **Dotation exceptionnelle au budget ASC du CSE** : 25000€ soit environ 0,09% de la MS.
- **Maintien du CESU à 600€** pour les travailleurs ayant une RQTH. 20 à 30 personnes en 2020.

La direction englobe dans l'enveloppe des mesures salariales l'impact des obligations conventionnelles (augmentations des minimas non connues à ce jour mais estimées par la direction à 0,09% de la MS, changement de tranche d'ancienneté estimé à 0,2% de la MS).

**Total enveloppe pour les mesures salariales 2021 : 1,8% de la Masse Salariale.**

**Le syndicat CGT ne manque pas de préciser que les demandes des salariés dont nous sommes les porte-parole ne sont pas à prendre ou à laisser. Elles sont une base de discussion et de négociation dans le but de parvenir à un accord permettant de réelles avancées salariales et sociales pour toutes et tous.**

**Sous réserves de l'accord définitif qui sera soumis à signature des syndicats, les seules mesures qui toucheront une majorité de salariés sur la base de critères objectifs sont :**

- 2 chèques-déjeuner à 6,90€ de plus par mois,
- 1€ de plus sur la prime salissure mensuelle qui passe à 9€,
- Revalorisation de l'indemnité panier à 9,60€ (9,13€ en 2020).

A ces mesures s'ajoute la dotation exceptionnelle au CSE dont l'utilisation sera décidée par la majorité des élus au CSE. **Les élus CGT ont proposé au CSE d'offrir au personnel une carte multi-enseignes qui laisse à chacun(e) le choix de ses cadeaux et donc de faire plaisir au plus grand nombre.**

Les autres mesures prévues concerneront peu de monde ou sont totalement individualisées.

**Les augmentations de salaires et les promotions fondées sur des critères subjectifs tels que le pseudo « mérite » sont souvent synonymes de clientélisme, d'injustice, d'inégalité et d'opacité.**

De notre point de vue, le résultat des négociations salariales pour 2021 est très insuffisant et trop éloigné des attentes et revendications exprimées.

Après une année 2020 marquée par la pandémie, de multiples efforts de la part des salariés et des résultats au-delà des espérances, la CGT de la MBM aurait jugé positif que la direction ait une politique salariale plus ambitieuse permettant de valoriser le personnel.

**Lors de la réunion du CSE du 21/01 qui a suivi, la délégation CGT a fait la déclaration suivante :**

**Suite à la réunion de négociation de ce matin, la délégation CGT considère que les demandes des salarié(e)s n'ont pas été suffisamment entendues notamment sur des augmentations générales, une tranche supplémentaire de prime d'ancienneté et des primes médailles du travail. Pour parvenir à un accord acceptable selon nous, nous aurions souhaité un dernier « petit pas » de la direction permettant d'obtenir 3 chèques-déjeuner au lieu de 2 et l'indemnité panier à 10€ au lieu de 9,60€.**

### **Quelques infos sociales sur vos droits issus de l'accord 2020 égalité professionnelle et qualité de vie au travail**

**Vous avez 55 ans et plus et moins de 20 ans d'ancienneté MBM = 1 jour de congé supplémentaire rémunéré.**

**Maladie d'un enfant de moins de 14 ans : 1 jour d'absence rémunéré par an et par enfant.**

**Hospitalisation d'un enfant de moins de 16 ans : 2 jours supplémentaires d'absences rémunérés par an et par enfant (en plus du jour inscrit dans la convention collective).**

**Prime de naissance ou d'adoption : 230€.**

# QU'EST CE QUI NOUS INTERESSE VRAIMENT ?

## Négociations intéressement 2021-2022-2023. Principales demandes de la CGT :

- un accord simple et compréhensible,
- la possibilité de déclencher des primes à partir de 95% ou 97% de l'atteinte d'objectifs,
- que les 2 critères actuels ne soient pas cumulatifs avec par exemple déclenchement si le seul objectif marge est atteint,
- voir comment permettre à des salariés intervenant sur plusieurs sites de pouvoir percevoir l'intéressement,
- pour l'industrie/BPE, ajouter un intéressement annuel sur des objectifs « secteurs »,
- ajout d'un intéressement annuel sur le résultat (REX) de l'entreprise ou du site.

La direction prévoit les critères de déclenchement suivants :

- pour les agences négoce : CA et marge enlevé agence, CA et marge livré/direct site,
- une part site plus élevée (50% au lieu de 25%) et un seuil de critère de déclenchement marge à 99% de l'objectif et dans ce cas = moitié de la prime du premier palier.

## Bilan versement intéressement 2020 :

- Beaucoup de salariés du secteur négoce ont perçu les primes des 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> trimestres avec sur l'année un minimum de 105€ et un maximum de 2468€.
- Sur le BPE, les salariés ont perçu entre 546€ et 2310€.
- Concernant les usines, une seule a déclenché et les travailleurs concernés ont perçu 420€ en 2020.

Nous sommes bien conscients que l'intéressement met du beurre dans les épinards mais vous avez aussi exprimé avoir travaillé dans des conditions très difficiles du fait d'une activité soutenue et d'un manque d'effectif en plus des conditions sanitaires.

Certains disent que les primes « *c'est toujours bon à prendre* ».

Derrière cela, il y a une préoccupation : on a besoin d'argent ! Notre salaire ne nous suffit pas !

**La CGT privilégie des augmentations générales et des avantages sociaux significatifs et attractifs pour l'ensemble du personnel plutôt qu'un intéressement qui tente de masquer une politique salariale au rabais.**

Pour la CGT :

⇒ C'est le salaire qui paie notre travail, notre qualification. C'est avec le salaire qu'on vit chaque mois et il est trop faible pour beaucoup d'entre nous, peu ou pas revalorisé.

⇒ L'augmentation des salaires, un 13<sup>èmes</sup> mois, des avantages sociaux, de bonnes conditions de travail correctes restent la priorité.

⇒ L'intéressement est un revenu aléatoire basé sur des critères gérés et maîtrisés par les directions selon leur politique et leur stratégie.

⇒ Les sommes au titre de l'intéressement et de la participation ne sont pas prises en compte pour le financement de la protection sociale, le calcul de la retraite, les indemnités maladie, licenciement et chômage.

Pour la préparation des négociations, la direction remet chaque année des documents dont un **tableau des salaires effectifs** dans l'entreprise, par classification.

**N'hésitez pas à partager ce tableau et en discuter avec vos collègues.**

### Éléments salariaux à fin 2020 communiqués par la direction

Salaires brut de base par coefficient / nombre de salarié(e)s	mini	maxi	moyen
<b>Coeff 170 /32 personnes</b>	<b>1600,00</b>	<b>1700,00</b>	<b>1630,00</b>
<b>Coeff 180 /78 p</b>	<b>1600,00</b>	<b>1900,00</b>	<b>1661,00</b>
<b>Coeff 195 /16 p</b>	<b>1630,00</b>	<b>1750,00</b>	<b>1697,00</b>
<b>Coeff 210 /53 p</b>	<b>1672,00</b>	<b>1970,00</b>	<b>1765,00</b>
<b>Coeff 225 /169 p</b>	<b>1725,00</b>	<b>2000,00</b>	<b>1784,00</b>
<b>Coeff 245 /88 p</b>	<b>1795,00</b>	<b>2254,00</b>	<b>1855,00</b>
<b>Coeff 250 /85 p</b>	<b>1812,00</b>	<b>2300,00</b>	<b>1945,00</b>
<b>Coeff 270 /140 p</b>	<b>1882,00</b>	<b>2700,00</b>	<b>2054,00</b>
<b>Coeff 290 /33 p</b>	<b>1952,00</b>	<b>2504,00</b>	<b>2082,00</b>
<b>Coeff 310 /22 p</b>	<b>2022,00</b>	<b>2650,00</b>	<b>2241,00</b>
<b>Coeff 330 /62 p</b>	<b>2091,00</b>	<b>2980,00</b>	<b>2348,00</b>
<b>Coeff 350 /10 p</b>	<b>2200,00</b>	<b>2510,00</b>	<b>2350,00</b>
<b>Coeff 350 (cadres) /29 p</b>	<b>2400,00</b>	<b>3550,00</b>	<b>3051,00</b>
<b>Coeff 380 /37 p</b>	<b>2650,00</b>	<b>4300,00</b>	<b>3280,00</b>
<b>Coeff 410 /5 p</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>Coeff 450 /44 p</b>	<b>2875,00</b>	<b>5450,00</b>	<b>3791,00</b>
<b>Coeff 490</b>	<b>4050,00</b>	<b>5400,00</b>	<b>4725,00</b>

● 298 salarié(e)s en CDI temps plein ont un salaire brut de base inférieur à 1800€.

● 86 salarié(e)s dont 27 ouvriers, 14 employés et 45 Techniciens Agents de Maitrise sont rémunérés au salaire minimum conventionnel de leur coefficient.

● 454 salarié(e)s ont 15 ans d'ancienneté et plus soit 48,4% du total de l'effectif.

On peut ne pas être 100% d'accord avec la CGT, mais elle sera toujours 100% à vos cotés !

la cgt

Construisons ensemble une meilleure année 2021

**Et si l'adhésion à la CGT, c'était pour vous ? Alors ??  
Vous nous rejoignez ? Vous hésitez encore ??**

**Sachez que votre adhésion reste interne au syndicat.**

Nom .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Lieu de travail : .....

**A remettre à un délégué CGT ou à retourner au syndicat.**

**Les représentants CGT restent à vous écoute et à votre disposition.**

**Contacts délégués syndicaux**

Emma 06 08 82 67 58 – Valérie 06 50 54 78 37 – Yannick 06 73 35 80 57

Courriel : [contact@cgtpointpmbm.fr](mailto:contact@cgtpointpmbm.fr) Site : [www.cgtpointpmbm.fr](http://www.cgtpointpmbm.fr)